

Paris, le 25 juin 2019

**COMMUNIQUE DE MISE A DISPOSITION DE LA NOTE D'INFORMATION ETABLIE PAR TERREIS
DANS LE CADRE DE L'OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT (OPRA) PORTANT SUR 11.847.822
ACTIONS EN VUE DE LA REDUCTION DE SON CAPITAL SOCIAL**

INITIEE PAR



présentée par



Banque présentatrice



Banque présentatrice et garante

Prix de l'Offre : 34,62 euros par action ordinaire et 38,34 euros par action de préférence (coupon détaché)

Durée de l'Offre : 21 jours calendaires

Le présent communiqué a été établi et diffusé par Terreïs en application des dispositions de l'article 231-27 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** »).

En application de l'article L. 621-8 du code monétaire et financier et de l'article 231-23 de son règlement général, l'AMF a, en application de la décision de conformité en date du 25 juin 2019, apposé le visa n° 19-297 sur la note d'information de Terreïs relative à l'offre publique de rachat portant sur 11.847.822 actions Terreïs en vue de la réduction de son capital social.

Le document « Informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de la société Terreïs » sera déposé auprès de l'AMF et mis à la disposition du public le 2 juillet 2019, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF.

La note d'information est disponible sur les sites internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de Terreïs (www.terreis.fr) et peut être obtenue sans frais auprès de Terreïs (11, avenue Paul Langevin, 92350 Le Plessis Robinson), Goldman Sachs Paris Inc. et Cie (5, avenue Kléber, 75116 Paris), ou Natixis (47, quai d'Austerlitz, 75013 Paris).

Contact : Fabrice PAGET-DOMET, Directeur Général - Tél : 01 82 00 95 23

A propos de TERREIS (www.terreis.fr) ISIN : FR0010407049 – Code Mnémonique : TER

TERREIS est une société foncière dont le patrimoine est constitué de bureaux et de murs de commerces situés pour l'essentiel à Paris QCA. TERREIS est cotée sur le marché réglementé NYSE Euronext à Paris depuis décembre 2006 et a intégré le compartiment B en janvier 2012. Elle a opté pour le régime des sociétés d'investissement immobilier cotées (régime « SIIC ») à compter du 1er janvier 2007.